

Droit
et
Dignité
Pour
Tous

MMLK VOIX DES SANS VOIX

Mouvement Martin Luther KING

CIVISME –NON VIOLENCE –PAIX

DIALOGUE –LEADERSHIP –DIGNITE HUMAINE.

Récépissé N° 0968/MATD-DAPOC-DOCA du 20/09/06

Lomé, le 04 Juin 2013

Lettre Ouverte

Aux

Juges, Magistrats et aux Professionnels du Droit du Togo.

Mesdames /Messieurs,

Vous voudriez recevoir cette lettre ouverte que nous tenons à vous adresser au nom du Mouvement Martin Luther KING –la Voix des Sans Voix ,comme étant le résultat d’une longue et mûre réflexion sur l’état dégradable ,pitoyable et pourri du pouvoir judiciaire que vous incarnez au Togo.

En effet, après une minutieuse analyse et un regard rétrospectif sur la crise Togolaise, il nous est donné de constater malheureusement que le déni de droit, l’injustice, l’instrumentalisation et la dépendance des instances judiciaires du pouvoir politique font intégrante des causes majeures de l’enlisement et de la dégradation de la situation sociopolitique et économique du pays.

Il est manifestement clair aux yeux des citoyens et des justiciables que vos responsabilités sont assez lourdes et ne souffrent d’aucune contestation .Car les faits sont légions et parlent horriblement d’eux –mêmes.

Mesdames, Messieurs les Juges et les Magistrats

Il est important et utile de vous relater ce passage biblique de l’Epître de l’Apôtre Paul aux Romains, chapitre 13, verset 3 et 4 « **Ce n’est pas pour une bonne action, c’est pour une mauvaise que les magistrats et les juges sont à redouter .Veux –tu ne pas craindre l’autorité ? Fais du bien et tu auras son approbation. Le magistrat est le serviteur de Dieu pour le bien .Mais si tu fais du mal, crains ; car ce n’est pas en vain qu’il porte l’épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal. »**

Eu égard à ce qui précède, il ressort sans doute que Dieu, le Grand Juge, a conçu son code pénal qu’il a remis aux magistrats et aux Juges pour inculper et punir conformément les partisans du mal et de l’iniquité.

Ironie du sort, vous avez souvent inversé l’ordre en acquittant les offenseurs au détriment des offensés laissant ainsi au Togo les auteurs du mal jubiler et les victimes pleurer .Ces dernières pleurent parce que vous tournez l’épée contre eux en refusant délibérément de leur faire justice. La liste des victimes et des malheureux est tristement longue. Il suffit d’interroger les citoyens ayant une fois comparu devant vous pour s’en rendre compte de nos allégations.

Faudrait-il revenir sur des procès tordus, biaisés et monnayés ? Que dire des arrêts, des jugements et des décisions iniques et tronqués au grand dam et désespoir du public ? Devrait-on s'en passer de la puissance des effets des billets de banque qui inondent et abondent les tiroirs de vos tables pour faire taire le droit et la justice ? Qu'en est-il des ordres que vous recevez par coups de fil téléphonique ou par message pour faire la volonté d'un supérieur ou d'un prince au détriment du droit et de la justice ? Avec quoi transformez-vous si magistralement et habilement le mensonge en vérité et vice –versa ? Vous avez détourné la VERITE DES URNES et confisqué à plusieurs fois la victoire du peuple au profit des usurpateurs et des démagogues.

A votre âme et conscience, que pensez-vous sincèrement des affaires de Kpatcha GNASSINGBE, de Pascal BODJONA, de Bertin SOW AGBA, d'ATIGAN Eugène, souvent considérés comme des prisonniers politiques de Faure GNASSINGBE ? N'êtes pas sous une quelconque pression au cours des instructions et des audiences ? Comment pensez-vous vous en sortir pour le triomphe de la justice ? Les cas d'ETOCOTRAN, de la CAISSE –BAGUIDA qui traînent encore devant les tribunaux, ne donnent –ils pas raison à vos détracteurs qui continuent par indexer la Justice Togolaise de la main gauche et décrier son fonctionnement téléguisé ? Que répondriez-vous à ceux qui vous traitent de l'aile marchante et de béquille du pouvoir ? Le comble est l'arrestation d'AMAH Olivier et de Frédéric Abass KABOUA pour des délits falsifiés ; leur transfèrement manu militari vers des prisons de l'intérieur ne fait-il pas la honte à la Justice Togolaise ? Pourquoi ne délivrez –vous pas des mandats d'inculpation pour crime et sabotage économique contre Faure GNASSINGBE et sa minorité qui pillent et s'accaparent des richesses nationales ? Pourtant, le Président l'a bel et bien reconnu ; dans ce cas, il faut un juge courageux pour signifier au régime les peines qu'ils en courent mais vous vous taisez et vous emprisonnez les honnêtes et innocents citoyens.

L'affaire des incendies des marchés ne vient –elle pas éclabousser tout l'appareil judiciaire et discréditer sans exception tous les professionnels du droit avec les déclarations troublantes d'aveu et de mea culpa du prétendu cerveau, TOMETY Toussaint ? Le chemin du non retour n'est –il pas atteint ?

Toutes ces séries noires d'interrogations évoquées sont-elles en harmonie et en conformité avec votre déontologie, votre profession de foi et votre serment ? LOIN DE LA ! Ce sont en réalité des tares et des manquements graves que vous êtes appelés à corriger dans le but de ramener l'ordre et la discipline dans votre noble institution. Ces interrogations attendent plutôt de vous le vrai visage de vos valeurs et de vos compétences en matière de droit et de justice. Il n'est donc pas encore trop tard pour mieux faire à votre honneur et crédibilité. C'est un grand défi à relever et vous avez suffisamment les moyens pour le faire.

Mesdames, messieurs les professionnels du droit,

Nous voudrions vous rappeler que vous restez devoir énormément au peuple Togolais de par moult actes et décisions judiciaires du passé qui ,en général ,ont déformé ,désorienté et paralysé le cours de l'histoire de la nation. Ces faits sont d'autant plus graves que la question est de savoir si l'histoire pourrait être écrite sans s'y référer en vous absolvant. D'aucuns pensent que cela peut être possible si illico presto vous preniez conscience et vous vous engagiez dans la voie de la réparation des dommages dans une nouveauté d'esprit et de changement de mentalité. Aussi, le Mouvement Martin Luther KING s'inscrit –il dans cette logique en vous adressant cette lettre ouverte guidée par un seul souci de " JUSTICE, DE DROIT ET DE DIGNITE POUR TOUS " en vue d'un véritable état de droit au Togo. Or, pour y parvenir, il vous faut rompre définitivement avec

les vieilles méthodes qui sont ennemis de la Justice J notamment la dépendance du pouvoir politique à travers l'instrumentalisation et les tribunaux aux ordres.

Sachant que ce chantier de réforme et de changement auquel le Mouvement Martin Luther KING vous appelle ne pourrait être que l'œuvre d'une poignée d'entre vous ,il y a lieu de ne jamais perdre de vue que rien de durable et d'efficace ne peut être fait sans le courage ,l'endurance ,la persévérance ,la fermeté ,la détermination et l'abnégation .C'est à ces nobles vertus que nous convions tous ceux qui acceptent écrire en mine d'or leurs noms dans le registre des braves et héros compatriotes qui ont combattu pour l'intérêt national.

Mesdames, Messieurs

L'heure est grave et c'est le moment propice pour vous de démontrer et d'appliquer les cours de droit et de magistrature que vous avez appris dans les grandes universités pour la satisfaction des uns et des autres. C'est le souhait et le désir ardent de tous les Togolais qui ont longtemps souffert d'une justice à double vitesse dont les riches et les forts sont toujours vainqueurs au détriment des pauvres et des faibles.

Pour le Mouvement Martin Luther KING, il se pourrait que vous ne saviez pas mais maintenant vous le savez ; il se pourrait que vous n'étiez pas conscients mais maintenant vous en êtes conscients, alors vous n'aurez plus d'excuses valables en cas de récidives.

Il convient de vous rappeler que tous ceux de vos prédécesseurs qui ont résisté à la justice et à la vérité en servant la cause des individus au détriment de la nation, ont fini dans la honte, dans l'humiliation, dans l'opprobre et la disgrâce. Que ces exemples vous servent de leçons et vous disposent à se mettre au service du droit tel qu'il est.

Nous sommes conscients qu'il ne sera pas exclu que certains d'entre vous réagissent à tort et à travers suite à cette lettre ouverte mais nous prions Dieu pour que vous puissiez saisir cette opportunité pour redorer votre blason en suscitant de nouveau la confiance entre vous et le peuple Togolais qui attend beaucoup de vous.

Sachez que « **la justice élève une nation et le péché est la honte des peuples** »

Espérant que vous tiendrez compte de la véracité de cette lettre ouverte pour la justice et le droit pour tous, veuillez croire, mesdames/ messieurs les juges et les magistrats, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Très fraternellement,

Le Président,

Pasteur EDOH K.KOMI

Ampliations

- **Ambassades et organisations internationales**
- **Organisations de défense des droits de l'homme**
- **Médias nationaux et internationaux**